



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

Coaticook, le 25 novembre 2009

**PROCÈS-VERBAL** des délibérations de la session ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook, tenue le 25 novembre 2009 à la salle multifonctionnelle de la susdite MRC.

*Sont présents :*

Réjean Masson	préfet	Martinville (M)
Ghislaine Leblond	mairesse	Barnston-Ouest (M)
Sylvain Véronneau	conseiller	Coaticook (V)
Fernand Veilleux	maire	Compton (M)
Réal Ouimette	maire	Dixville (M)
Richard Belleville	maire	East Hereford (M)
Gaby Côté	conseiller	Martinville (M)
Lucie Tremblay	mairesse	Saint-Herménégilde (M)
Benoît Roy	conseiller	Saint-Malo (M)
Henri Pariseau	maire	Saint-Venant-de-Paquette (M)
Linda Ouellet	mairesse	Sainte-Edwidge-de Clifton (C)
Guy Lefebvre	maire	Stanstead-Est (M)
Gladys Bruun	mairesse	Waterville (V)

Aucune absence.

---

**ORDRE DU JOUR**

**1.0 OUVERTURE DE LA SESSION**

1.1 Élection du préfet, préfet adjoint et membres du comité administratif

**2.0 PÉRIODE DES QUESTIONS DU PUBLIC**

**3.0 ORDRE DU JOUR**

**4.0 PROCÈS-VERBAUX**

4.1 Approbations  
4.1.1 Session ordinaire du 21 octobre 2009  
4.1.2 Session extraordinaire du 18 novembre 2009  
4.2 Suivi des procès-verbaux

**5.0 TRÉSORERIE**

5.1 Paiement des comptes  
5.1.1 Comptes payés  
5.1.2 Comptes à payer  
5.2 Direction générale - Rapports sur la délégation d'autorisation des dépenses  
5.3 Programmes d'amélioration de l'habitat - Autorisation à déboursier  
5.4 Appropriation de surplus  
5.4.1 Partie I  
5.4.2 Partie II  
5.5 Entente de services 2010 - Conseillers juridiques  
5.6 Prévisions budgétaires 2010



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

- 5.6.1 Partie I
- 5.6.2 Partie II
- 5.6.3 Partie III
- 5.6.4 Partie IV
- 5.6.5 Partie V
- 5.6.6 Partie VI
- 5.7 Dépenses incompressibles
- 5.8 Collecte sélective – Espace pour le camion
  
- 6.0 AMÉNAGEMENT - DÉVELOPPEMENT - ENVIRONNEMENT**
  - 6.1 Travaux de stabilisation d'un tronçon de la rivière Coaticook sur le lot 3416 671 du cadastre du Québec - Compton
  - 6.2 Avis de conformité au SAR – Ville de Waterville
    - 6.2.1 Règlement n° 493 amendant le règlement de zonage 2008-472
    - 6.2.2 Règlement n° 494 amendant le règlement de lotissement 2008-473
  - 6.3 Travaux de cours d'eau – Compton – Règlement 2-286
  
- 7.0 AVIS DE MOTION**
  - 7.1 Règlement concernant les modalités de l'établissement de la quote-part des dépenses de la Partie «I» de la Municipalité régionale de comté de Coaticook pour l'exercice financier 2010 et de leur paiement par les municipalités locales **et dispense de lecture**
  - 7.2 Règlement concernant les modalités de l'établissement de la quote-part des dépenses de la Partie «II» de la Municipalité régionale de comté de Coaticook pour l'exercice financier 2010 et de leur paiement par les municipalités locales **et dispense de lecture**
  - 7.3 Règlement concernant les modalités de l'établissement de la quote-part des dépenses de la Partie «III» de la Municipalité régionale de comté de Coaticook pour l'exercice financier 2010 et de leur paiement par les municipalités locales **et dispense de lecture**
  - 7.4 Règlement concernant les modalités de l'établissement de la quote-part des dépenses de la Partie «IV» de la Municipalité régionale de comté de Coaticook pour l'exercice financier 2010 et de leur paiement par les municipalités locales **et dispense de lecture**
  - 7.5 Règlement concernant les modalités de l'établissement de la quote-part des dépenses de la Partie «V» de la Municipalité régionale de comté de Coaticook pour l'exercice financier 2010 et de leur paiement par les municipalités locales **et dispense de lecture**
  - 7.6 Règlement concernant les modalités de l'établissement de la quote-part des dépenses de la Partie «VI» de la Municipalité régionale de comté de Coaticook pour l'exercice financier 2010 et de leur paiement par les municipalités locales **et dispense de lecture**
  - 7.7 Règlement déléguant à la direction générale le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats en conséquence au nom de la Municipalité régionale de comté de Coaticook pour l'exercice financier 2010 **et dispense de lecture**



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**8.0 RÈGLEMENTS**

**9.0 AUTRES AFFAIRES**

- 9.1 Plastiques agricoles - Soumissions
- 9.2 Comité consultatif agricole
  - 9.2.1 Représentant des conseils locaux
  - 9.2.2 Remplacement d'un producteur agricole
  - 9.2.3 Renouvellement du mandat
- 9.3 Responsabilités des élus
- 9.4 Comité de sécurité publique - Représentants
- 9.5 Régie de tri – Représentants
- 9.6 COGESAF – Personne déléguée
- 9.7 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles – Commission scolaire des Hauts-Cantons
- 9.8 Sécurité incendie – Rapport annuel
- 9.9 Bail du Nettoyeur – Renouvellement
- 9.10 Autorisation à signature – Aliénation suite à l'adjudication pour défaut de paiement des taxes – Martinville
- 9.11 Carrefour loisirs de la MRC de Coaticook – Demande d'aide financière au Fonds régional d'investissement jeunesse de l'Estrie – Appui
- 9.12 Régie de tri et de récupération de la région sherbrookoise
  - 9.12.1 Changement de nom
  - 9.12.2 Changement d'adresse
- 9.13 Bureau des délégués – Désignation des représentants de la MRC
- 9.14 Fête régionale de la famille – Alternative à la remise des prix
- 9.15 Projet de calendrier de rencontres
- 9.16 Pacte rural – Demande expresse de Waterville

**10.0 COMPTE RENDU ET PROCÈS-VERBAUX DES COMITÉS**

- 10.1 Procès-verbal du Comité administratif du 23 novembre 2009
- 10.2 Compte rendu du Comité technique de sécurité incendie du 4 novembre 2009
- 10.3 Compte rendu du Comité de sécurité publique du 21 octobre 2009
- 10.4 Compte rendu du Comité consultatif agricole du 23 novembre 2009

**11.0 RECOMMANDATIONS**

- 11.1 Comité administratif du 23 novembre 2009
  - 11.1.1 Appui à la MRC d'Antoine-Labelle – Reconduction du PMVRMF – Volet II
  - 11.1.2 Appui à la Communauté métropolitaine de Québec – Financement de la mise à jour des PGMR
  - 11.1.3 Appui à la Municipalité de Saint-Herménégilde – Adjudication des contrats à des entreprises d'économie sociale
  - 11.1.4 Appui à la Municipalité de Stanstead-est – Bonification de la subvention du MTQ
- 11.2 Comité technique de sécurité incendie du 4 novembre 2009
  - 11.2.1 Logiciel CAUCA – Centralisation des données et informations - Autorisation à la MRC
  - 11.2.2 Centralisation du logiciel *Première Ligne*
  - 11.2.3 Respect des exigences relatives au DSI



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**12.0 CORRESPONDANCE**

12.1 Extrait du «Registre de Correspondance»

**13.0 RAPPORTS**

13.1 Préfet

13.2 Délégations et porteurs de dossier

13.3 Directrice générale

13.4 Autres informations et/ou rapports

13.4.1 Souper des fêtes

**14.0 RETOUR SUR LA SESSION**

**15.0 CLÔTURE DE LA SESSION**

---

**1.0 OUVERTURE DE LA SESSION**

Le quorum étant constaté conformément à la loi, la session est ouverte à 19h34. La directrice générale, Sylvie Harvey et l'aménagiste-géomaticien, Hughes Ménard sont présents. Sylvie Harvey, secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire. Monsieur Gaby Côté, conseiller de Martinville est également présent à titre d'observateur.

**1.1 ÉLECTION DU PRÉFET, PRÉFET ADJOINT ET DES MEMBRES DU COMITÉ ADMINISTRATIF**

Conformément à l'article 210.26 de la *Loi sur l'organisation territoriale municipale* (L.R.Q., c O9) et à la «*Politique concernant la nomination des préfets et préfet adjoint de la MRC de Coaticook*», la secrétaire-trésorière procède à l'élection du préfet, du préfet adjoint et des membres du comité administratif. Le maire de la Ville de Coaticook a *de facto* un siège au sein du comité administratif de la MRC de Coaticook en vertu des statuts de la MRC.

Après élection sont proclamées élues les personnes suivantes :

Réjean Masson	- Préfet et membre du comité administratif ;
Linda Ouellet	- Préfet adjoint et membre du comité administratif ;
Bertrand Lamoureux	- Membre du comité administratif ;
Réal Ouimette	- Membre du comité administratif ;
Fernand Veilleux	- Membre du comité administratif.

Les personnes ainsi proclamées élues prêtent serment avant le début de la session. Il est 20h01.

**2.0 PÉRIODE DES QUESTIONS DU PUBLIC**

Rien à signaler.



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

CM2009-11-344

**3.0 ORDRE DU JOUR**

**ATTENDU** que les membres ont reçu, à même leur convocation, un projet d'ordre du jour de la présente session du conseil de la MRC de Coaticook ;

**ATTENDU** qu'en vertu du *Code municipal*, le conseil doit adopter un ordre du jour et, en conséquence, il prend en compte un tel ordre pour la présente session ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Guy Lefebvre  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Gaby Côté

**IL EST RÉSOLU** d'adopter l'ordre du jour de la présente session ordinaire du conseil de la MRC de Coaticook tel qu'apparaissant à la présente et, en conséquence, une telle adoption vaut pour chacune des catégories de fonctions, catégorie par catégorie.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Sylvain Véronneau	19	49,76		
Fernand Veilleux	6	15,25		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Benoît Roy	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gladys Bruun	4	10,67		
TOTAL	43/43	100 %	0	0

**ADOPTION**

**4.0 PROCÈS-VERBAUX**

**4.1 APPROBATIONS**



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

CM2009-11-345

**4.1 SESSION ORDINAIRE DU 21 OCTOBRE 2009**

**ATTENDU** l'article 148.1 du *Code municipal* (L.R.Q., c. C-27.1) à l'égard de l'ordre du jour du conseil de la MRC de Coaticook ;

**ATTENDU** que les membres ont reçu copie du procès-verbal de la session ordinaire du 21 octobre 2009 et n'en requièrent pas lecture ;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère régionale Lucie Tremblay  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Réal Ouimette

**IL EST RÉSOLU** d'approuver le procès-verbal de la session ordinaire du 21 octobre 2009, comme étant le juste reflet des délibérations de ce conseil et, en conséquence, une telle approbation vaut pour chacune des catégories de fonctions, catégorie par catégorie.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Sylvain Véronneau	19	49,76		
Fernand Veilleux	6	15,25		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Benoît Roy	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gladys Bruun	4	10,67		
TOTAL	43/43	100 %	0	0

**ADOPTION**

CM2009-11-346

**4.2 SESSION EXTRAORDINAIRE DU 18 NOVEMBRE 2009**

**ATTENDU** l'article 148.1 du *Code municipal* (L.R.Q., c. C-27.1) à l'égard de l'ordre du jour du conseil de la MRC de Coaticook ;

**ATTENDU** que les membres ont reçu copie du procès-verbal de la session ordinaire du 18 novembre 2009 et n'en requièrent pas lecture ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Richard Belleville  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Fernand Veilleux



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**IL EST RÉSOLU** d'approuver le procès-verbal de la session extraordinaire du 18 novembre 2009, comme étant le juste reflet des délibérations de ce conseil et, en conséquence, une telle approbation vaut pour chacune des catégories de fonctions, catégorie par catégorie.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Sylvain Véronneau	19	49,76		
Fernand Veilleux	6	15,25		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Benoît Roy	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gladys Bruun	4	10,67		
<b>TOTAL</b>	<b>43/43</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

**4.2 SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX**

Rien à signaler.

**5.0 TRÉSORERIE**

**5.1 PAIEMENT DES COMPTES**

**5.1.1 COMPTES PAYÉS**

La secrétaire-trésorière dépose la liste des comptes d'un montant total de 380 324,67 \$ payés au 25 novembre 2009 conformément à la réglementation en vigueur à la MRC de Coaticook.

**5.1.2 COMPTES À PAYER**

**ATTENDU** que le conseil de la MRC de Coaticook prend en compte la liste suggérée des paiements des comptes d'un montant total de 12 506,79 \$ comme ici au long reproduite ;



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**SUR PROPOSITION** de la conseillère régionale Linda Ouellet  
**APPUYÉE** par la conseillère régionale Gladys Bruun

**IL EST RÉSOLU** d'approuver les comptes tels que décrits dans ladite liste, d'en autoriser leur paiement conformément aux autorisations des dépenses, et en conséquence une telle approbation vaut pour chacune des catégories de fonctions, catégorie par catégorie.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Sylvain Véronneau	19	49,76		
Fernand Veilleux	6	15,25		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Benoît Roy	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gladys Bruun	4	10,67		
<b>TOTAL</b>	<b>43/43</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

**5.2 DIRECTION GÉNÉRALE - RAPPORTS SUR LA DÉLÉGATION D'AUTORISATION DES DÉPENSES**

La directrice générale dépose le rapport de la direction générale sur la délégation d'autoriser des dépenses et de passer des contrats en conséquence au nom de la MRC de Coaticook pour l'exercice financier 2009, pour le mois d'octobre, comme ici au long reproduit.

CM2009-11-348

**5.3 PROGRAMMES D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT - AUTORISATIONS À DÉBOURSER**

**ATTENDU** que suite à la révision des processus et la décentralisation des activités de livraison des programmes de la Société d'habitation du Québec, la MRC de Coaticook, comme partenaire a maintenant une plus grande autonomie et plus de responsabilités ;

**ATTENDU** que les dossiers F-7029175 et F-7076742 furent autorisés dans le cadre du programme de RénoVillage, programmation 2009-2010 offert par la Société d'habitation du Québec ;



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**ATTENDU** que les dossiers P-0788432 et P-0648141 furent autorisés dans le cadre du programme de d'Adaptation de domicile, programmation 2009-2010 offert par la Société d'habitation du Québec ;

**ATTENDU** que la MRC verse maintenant elle-même les montants de subvention aux bénéficiaires et entrepreneurs ;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère régionale Lucie Tremblay  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Henri Pariseau

**IL EST RÉSOLU** d'autoriser le paiement du montant de subvention pré-autorisé du programme RénoVillage et d'Adaptation de domicile offerts par la Société d'habitation du Québec pour les dossiers précités lors de la fin des travaux de même que les honoraires de l'inspecteur, Monsieur Pierre Laliberté dans ces dossiers.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Sylvain Véronneau	19	49,76		
Fernand Veilleux	6	15,25		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Benoît Roy	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gladys Bruun	4	10,67		
<b>TOTAL</b>	<b>43/43</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

**5.4 APPROPRIATION DE SURPLUS**

**5.4.1 PARTIE I**

**ATTENDU** que les prévisions budgétaires de l'exercice financier 2009 de la catégorie de fonctions «Projets spéciaux» telles que votées par le conseil de la MRC ne seront pas suffisantes, suite à un ajustement salarial ;

**ATTENDU** qu'il y a lieu de procéder à l'appropriation du surplus accumulé dans cette catégorie de fonctions, pour un montant de 2 022 \$ ;

CM2009-11-349



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**ATTENDU** que les prévisions budgétaires de l'exercice financier 2009 de la catégorie de fonctions «*Incendie*» telles que votées par le conseil de la MRC ne seront pas suffisantes, suite à l'ajout du volet prévention pour les municipalités de Compton et Martinville et le suivi du Schéma par Madame Clément ;

**ATTENDU** qu'il y a lieu de procéder à l'appropriation du surplus accumulé dans cette catégorie de fonctions, pour un montant de 3 833 \$ ;

**ATTENDU** que les prévisions budgétaires de l'exercice financier 2009 de la catégorie de fonctions «*Évaluation*» telles que votées par le conseil de la MRC ne seront pas suffisantes, suivant le contrat signé avec l'évaluateur ;

**ATTENDU** qu'il y a lieu de procéder à l'appropriation du surplus accumulé dans cette catégorie de fonctions, pour un montant de 13 736 \$ ;

**ATTENDU** que toutes ces catégories de fonctions font partie de la Partie «I» ;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère régionale Ghislaine Leblond  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Réal Ouimette

**IL EST RÉSOLU** d'approprier le surplus accumulé de la catégorie de fonctions

- < «*Projets spéciaux*», pour l'exercice financier 2009, d'un montant de 2 022 \$ et de transférer cette somme dans divers postes budgétaires au sein de cette catégorie afin d'équilibrer les dépenses et les prévisions budgétaires ;
- < «*Incendie*», pour l'exercice financier 2009, d'un montant de 3 833 \$ et de transférer cette somme dans divers postes budgétaires au sein de cette catégorie afin d'équilibrer les dépenses et les prévisions budgétaires ;
- < «*Évaluation*», pour l'exercice financier 2009, d'un montant de 13 736 \$ et de transférer cette somme dans divers postes budgétaires au sein de cette catégorie afin d'équilibrer les dépenses et les prévisions budgétaires.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Sylvain Véronneau	19	49,76		
Fernand Veilleux	6	15,25		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Benoît Roy	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gladys Bruun	4	10,67		
<b>TOTAL</b>	<b>43/43</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

ADOPTION

CM2009-11-350

**5.4.2 PARTIE III**

**ATTENDU** que les prévisions budgétaires de l'exercice financier 2009 de la catégorie de fonctions «*Agent de loisirs*» telles que votées par le conseil de la MRC ne seront pas suffisantes ;

**ATTENDU** qu'il y a lieu de procéder à l'appropriation du surplus accumulé dans cette catégorie de fonctions, pour un montant de 2 525 \$ ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Richard Belleville  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Benoît Roy

**IL EST RÉSOLU** d'approprier le surplus accumulé de la catégorie de fonctions «*Agent de loisirs*», pour l'exercice financier 2009, d'un montant de 2 525 \$ et de transférer cette somme dans divers postes budgétaires au sein de cette catégorie afin d'équilibrer les dépenses et les prévisions budgétaires.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,33		
Sylvain Véronneau	19	55,00		
Fernand Veilleux	6	16,85		
Richard Belleville	1	2,07		
Lucie Tremblay	2	4,41		
Benoît Roy	2	3,18		
Henri Pariseau	1	0,79		
Linda Ouellet	1	2,57		
Gladys Bruun	4	11,80		
TOTAL	38/38	100 %	0	0

ADOPTION

CM2009-11-351

**5.5 ENTENTE DE SERVICES 2010 - CONSEILLERS JURIDIQUES**

**ATTENDU** que les conseillers juridiques Monty Coulombe senc. sont consultés à l'occasion pour divers mandats ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Gaby Côté  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Sylvain Véronneau



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**IL EST RÉSOLU**

- < d'affecter et d'engager le crédit net d'un montant net de 539,38 \$, dans la catégorie de fonctions «*Aménagement*» au budget 2010 ;
- < de requérir de la trésorerie, le paiement des honoraires, en janvier 2010.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Sylvain Véronneau	19	49,76		
Fernand Veilleux	6	15,25		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Benoît Roy	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gladys Bruun	4	10,67		
TOTAL	43/43	100 %	0	0

**ADOPTION**

**5.6 PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES**

**5.6.1 PARTIE I**

**ATTENDU** que conformément à l'article 975 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1), le conseil de la MRC de Coaticook doit préparer et adopter le budget de celle-ci pour l'exercice financier 2010 ;

**ATTENDU** que le budget comporte autant de parties qu'il y a de parties exercées par la MRC et constitue une partie l'ensemble des catégories de fonctions à l'égard desquelles les représentants des mêmes municipalités locales sont habilités à participer aux délibérations et au vote ;

**ATTENDU** que les parties du budget sont adoptées séparément ;

**ATTENDU** que la Partie «I» comprend les catégories de fonctions suivantes : *Aménagement, Législation, Projets spéciaux, Sécurité publique, Développement culturel, Centre de tri, Promotion économique, Collecte sélective, Abattage d'arbres, Incendie et Évaluation* ;

CM2009-11-352



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**SUR PROPOSITION** de la conseillère régionale Lucie Tremblay  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Réal Ouimette

**IL EST RÉSOLU** d'adopter les prévisions budgétaires de la Partie «I» comme suit décrites :

- < pour la catégorie de fonctions *Aménagement*, des dépenses, investissements et affectations non moins égales aux revenus et affectations d'un montant de 1 592 926 \$ ;
- < pour la catégorie de fonctions *Législation*, des dépenses et affectations non moins égales aux revenus et affectations d'un montant de 51 381 \$ ;
- < pour la catégorie de fonctions *Projets spéciaux*, des dépenses, investissements et affectations non moins égales aux revenus et affectations d'un montant de 38 805 \$ ;
- < pour la catégorie de fonctions *Sécurité publique*, des dépenses, investissements et affectations non moins égales aux revenus et affectations d'un montant de 197 171 \$ ;
- < pour la catégorie de fonctions *Développement culturel*, des dépenses, investissements et affectations non moins égales aux revenus et affectations d'un montant de 55 029 \$ ;
- < pour la catégorie de fonctions *Centre de tri*, des dépenses, investissements et affectations non moins égales aux revenus et affectations d'un montant de 60 181 \$ ;
- < pour la catégorie de fonctions *Promotion économique*, des dépenses, investissements et affectations non moins égales aux revenus et affectations d'un montant de 537 084 \$ ;
- < pour la catégorie de fonctions *Collecte sélective*, des dépenses, investissements et affectations non moins égales aux revenus et affectations d'un montant de 174 505 \$ ;
- < pour la catégorie de fonctions *Abattage d'arbres*, des dépenses, investissements et affectations non moins égales aux revenus et affectations d'un montant de 32 802 \$ ;
- < pour la catégorie de fonctions *Incendie*, des dépenses, investissements et affectations non moins égales aux revenus et affectations d'un montant de 72 142 \$ ;
- < pour la catégorie de fonctions *Évaluation*, des dépenses, investissements et affectations non moins égales aux revenus et affectations d'un montant de 178 065 \$.



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Sylvain Véronneau	19	49,76		
Fernand Veilleux	6	15,25		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Benoît Roy	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gladys Bruun	4	10,67		
TOTAL	43/43	100 %	0	0

ADOPTION

CM2009-11-353

**5.6.2 PARTIE II**

**ATTENDU** que conformément à l'article 975 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1), le conseil de la MRC de Coaticook doit préparer et adopter le budget de celle-ci pour l'exercice financier 2010 ;

**ATTENDU** que le budget comporte autant de parties qu'il y a de parties exercées par la MRC et constitue une partie l'ensemble des catégories de fonctions à l'égard desquelles les représentants des mêmes municipalités locales sont habilités à participer aux délibérations et au vote ;

**ATTENDU** que les parties du budget sont adoptées séparément ;

**ATTENDU** que la Partie «II» comprend la catégorie de fonctions suivante : *Fédération québécoise des municipalités (FQM) et Plans et règlements* ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Fernand Veilleux

**APPUYÉE** par le conseiller régional Henri Pariseau

**IL EST RÉSOLU** d'adopter les prévisions budgétaires de la Partie «II» comme suit décrites :

- < pour la catégorie de fonctions *Fédération québécoise des municipalités*, des dépenses et affectations non moins égales aux revenus et affectations d'un montant de 27 083 \$.
- < pour la catégorie de fonctions *Plan et règlements*, des dépenses et affectations non moins égales aux revenus et affectations d'un montant de 54 521 \$.



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	7,62		
Fernand Veilleux	6	38,53		
Réal Ouimette	2	9,08		
Richard Belleville	1	4,72		
Gaby Côté	1	6,51		
Lucie Tremblay	2	10,09		
Benoît Roy	2	7,27		
Henri Pariseau	1	1,80		
Linda Ouellet	1	5,87		
Guy Lefebvre	2	8,51		
TOTAL	20/20	100 %	0	0

ADOPTION

CM2009-11-354

**5.6.3 PARTIE III**

**ATTENDU** que conformément à l'article 975 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1), le conseil de la MRC de Coaticook doit préparer et adopter le budget de celle-ci pour l'exercice financier 2010 ;

**ATTENDU** que le budget comporte autant de parties qu'il y a de parties exercées par la MRC et constitue une partie l'ensemble des catégories de fonctions à l'égard desquelles les représentants des mêmes municipalités locales sont habilités à participer aux délibérations et au vote ;

**ATTENDU** que les parties du budget sont adoptées séparément ;

**ATTENDU** que la Partie «III» comprend la catégorie de fonctions suivante :  
*Agent de loisirs* ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Gaby Côté  
**APPUYÉE** par la conseillère régionale Ghislaine Leblond

**IL EST RÉSOLU** d'adopter les prévisions budgétaires de la Partie «III» comme suit décrites :

- < pour la catégorie de fonctions *Agent de loisirs*, des dépenses, investissements et affectations non moins égales aux revenus et affectations d'un montant de 31 681 \$.



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,12		
Sylvain Véronneau	19	51,49		
Fernand Veilleux	6	15,78		
Réal Ouimette	2	3,72		
Richard Belleville	1	1,93		
Gaby Côté	1	2,66		
Lucie Tremblay	2	4,13		
Benoît Roy	2	2,97		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,40		
Gladys Bruun	4	11,05		
TOTAL	41/41	100 %	0	0

ADOPTION

CM2009-11-355

**5.6.4 PARTIE IV**

**ATTENDU** que conformément à l'article 975 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c.C-27.1), le conseil de la MRC de Coaticook doit préparer et adopter le budget de celle-ci pour l'exercice financier 2010 ;

**ATTENDU** que le budget comporte autant de parties qu'il y a de parties exercées par la MRC et constitue une partie l'ensemble des catégories de fonctions à l'égard desquelles les représentants des mêmes municipalités locales sont habilités à participer aux délibérations et au vote ;

**ATTENDU** que les parties du budget sont adoptées séparément ;

**ATTENDU** que la Partie «IV» comprend les catégories de fonctions suivantes : *Repères géodésiques, Vente pour taxes et Plastiques agricoles* ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Richard Belleville  
**APPUYÉE** par la conseillère régionale Lucie Tremblay

**IL EST RÉSOLU** d'adopter les prévisions budgétaires de la Partie «IV» comme suit décrites :

- < pour la catégorie de fonctions *Repères géodésiques*, des dépenses, investissements et affectations non moins égales aux revenus et affectations d'un montant de 8 982 \$ ;
- < pour la catégorie de fonctions *Vente pour taxes*, des dépenses, investissements et affectations non moins égales aux revenus et affectations d'un montant de 12 724 \$ ;



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

< pour la catégorie de fonctions *Plastiques agricoles*, des dépenses, investissements et affectations non moins égales aux revenus et affectations d'un montant de 41 530 \$.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	6,00		
Fernand Veilleux	6	30,34		
Réal Ouimette	2	7,15		
Richard Belleville	1	3,72		
Gaby Côté	1	5,13		
Lucie Tremblay	2	7,95		
Benoît Roy	2	5,72		
Henri Pariseau	1	1,42		
Linda Ouellet	1	4,62		
Guy Lefebvre	2	6,70		
Gladys Bruun	4	21,25		
<b>TOTAL</b>	<b>24/24</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

CM2009-11-356

**5.6.5 PARTIE V**

**ATTENDU** que conformément à l'article 975 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1), le conseil de la MRC de Coaticook doit préparer et adopter le budget de celle-ci pour l'exercice financier 2010 ;

**ATTENDU** que le budget comporte autant de parties qu'il y a de parties exercées par la MRC et constitue une partie l'ensemble des catégories de fonctions à l'égard desquelles les représentants des mêmes municipalités locales sont habilités à participer aux délibérations et au vote ;

**ATTENDU** que les parties du budget sont adoptées séparément ;

**ATTENDU** que la Partie «V» comprend la catégorie de fonctions suivante : *Campagne de financement de l'Université de Sherbrooke* ;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère régionale Ghislaine Leblond  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Fernand Veilleux



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**IL EST RÉSOLU** d'adopter les prévisions budgétaires de la Partie «V» comme suit décrites :

- < pour la catégorie de fonctions *Campagne de financement de l'Université de Sherbrooke*, des dépenses, investissements et affectations non moins égales aux revenus et affectations d'un montant de 1 753 \$.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	6,80		
Fernand Veilleux	6	34,42		
Réal Ouimette	2	8,11		
Richard Belleville	1	4,22		
Lucie Tremblay	2	9,02		
Benoît Roy	2	6,49		
Henri Pariseau	1	1,61		
Linda Ouellet	1	5,24		
Gladys Bruun	4	24,09		
TOTAL	21/21	100 %	0	0

**ADOPTION**

CM2009-11-357

**5.6.6 PARTIE VI**

**ATTENDU** que conformément à l'article 975 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1), le conseil de la MRC de Coaticook doit préparer et adopter le budget de celle-ci pour l'exercice financier 2010 ;

**ATTENDU** que le budget comporte autant de parties qu'il y a de parties exercées par la MRC et constitue une partie l'ensemble des catégories de fonctions à l'égard desquelles les représentants des mêmes municipalités locales sont habilités à participer aux délibérations et au vote ;

**ATTENDU** que les parties du budget sont adoptées séparément ;

**ATTENDU** que la Partie «VI» comprend la catégorie de fonctions suivante : *Diversification* ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Sylvain Véronneau  
**APPUYÉE** par la conseillère régionale Ghislaine Leblond



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**IL EST RÉSOLU** d'adopter les prévisions budgétaires de la Partie «VI» comme suit décrites :

< pour la catégorie de fonctions *Diversification*, des dépenses, investissements et affectations non moins égales aux revenus et affectations d'un montant de 132 295 \$.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	4,70		
Sylvain Véronneau	19	77,56		
Henri Pariseau	1	1,11		
Gladys Bruun	4	16,64		
<b>TOTAL</b>	<b>26/26</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

CM2009-11-358

**5.7 DÉPENSES INCOMPRESSIBLES**

**ATTENDU** que le conseil de la MRC de Coaticook prend en compte les dépenses incompressibles, pour un montant de 1 579 063 \$, pour les catégories de fonctions des parties «I», «II», «III», «IV» et «V», comme ici au long reproduites ;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère régionale Linda Ouellet  
**APPUYÉE** par la conseillère régionale Gladys Bruun

**IL EST RÉSOLU** d'approuver les dépenses telles que décrites à la présente pour l'exercice financier 2010 et, en conséquence, est requise l'émission du certificat de crédit disponible de la secrétaire-trésorière en date du 1<sup>er</sup> janvier 2010.



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Sylvain Véronneau	19	49,76		
Fernand Veilleux	6	15,25		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Benoît Roy	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gladys Bruun	4	10,67		
TOTAL	43/43	100 %	0	0

ADOPTION

CM2009-11-359

**5.8 COLLECTE SÉLECTIVE – ESPACE POUR LE CAMION**

**ATTENDU** que la MRC ne loue plus d'emplacement pour le camion de collecte sélective, puisque l'un des chauffeurs stationne le camion dans son garage ;

**ATTENDU** que ses équipements sont utilisés pour l'entretien du camion ;

**ATTENDU** que des frais d'électricité sont alors encourus pour les besoins de la MRC ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Richard Belleville  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Henri Pariseau

**IL EST RÉSOLU**

- < de verser à titre de dédommagement pour l'utilisation de ses équipements un montant de 300 \$ à Monsieur Sylvain Dallaire, pour l'année 2009 ;
- < d'affecter et d'engager le crédit net de 300 \$ dans la catégorie de fonctions «Collecte sélective» à cet effet ;
- < d'autoriser le paiement de la dépense, tel que présentée.



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Sylvain Véronneau	19	49,76		
Fernand Veilleux	6	15,25		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Benoît Roy	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gladys Bruun	4	10,67		
<b>TOTAL</b>	<b>43/43</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

ADOPTION

**6.0 AMÉNAGEMENT -DÉVELOPPEMENT -ENVIRONNEMENT**

**6.1 TRAVAUX DE STABILISATION D'UN TRONÇON DE LA RIVIÈRE COATICOOK SUR LE LOT 3 416 671 DU CADASTRE DU QUÉBEC - COMPTON**

Information est donnée à l'effet que lors d'une inspection par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, sur le lot 3 416 671 du cadastre du Québec, Circonscription foncière de Sherbrooke, en la municipalité de Compton, dans le cadre du suivi de l'avis d'infraction émis en septembre 2009, il appert que les travaux correctifs de stabilisation d'un tronçon de la rivière Coaticook furent réalisés conformément au certificat d'autorisation reçu par la MRC. Toutefois, bien que les sols ont été ensemencés, il n'y a eu aucune plantation d'arbustes en raison de la date tardive. Le ministère demande une plantation d'arbustes sur une bande de trois mètres en haut de talus au printemps 2010, tel que mentionné dans le certificat d'autorisation émis en juin 2006.

**6.2 AVIS DE CONFORMITÉ AU SAR – VILLE DE WATERVILLE**



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

CM2009-11-360

**6.2.1 RÈGLEMENT N° 493 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2008-472**

**ATTENDU** qu'en vertu de l'article 137.3 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1), le conseil de la MRC de Coaticook doit approuver tout règlement s'il est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement révisé et aux dispositions du document complémentaire et, le cas échéant, au contrôle intérimaire en vigueur sur le territoire de la MRC ;

**ATTENDU** que le «*règlement numéro 493 amendant le règlement de zonage numéro 2008-472 afin d'ajouter une nouvelle zone (PAT-7) et d'intégrer les usages permis dans cette zone*» de la Ville de Waterville fut transmis et examiné par le conseil de la MRC dans les délais impartis par la loi ;

**ATTENDU** que le conseil prend en compte l'avis du service d'aménagement à l'effet que le règlement est conforme au schéma d'aménagement révisé ainsi qu'aux dispositions du document complémentaire et en fait sien comme ici au long reproduit ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Fernand Veilleux  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Benoît Roy

**IL EST RÉSOLU** d'émettre un avis de conformité à l'égard dudit règlement de zonage n° 493 de la Ville de Waterville décrit à la présente et en conséquence, ce conseil requiert de la secrétaire-trésorière l'émission d'un certificat de conformité signé en date du 25 novembre 2009, quant audit règlement.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Sylvain Véronneau	19	49,76		
Fernand Veilleux	6	15,25		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Benoît Roy	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gladys Bruun	4	10,67		
<b>TOTAL</b>	<b>43/43</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

CM2009-11-361

**6.2.2 RÈGLEMENT N° 494 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT 2008-473**

**ATTENDU** qu'en vertu de l'article 137.3 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1), le conseil de la MRC de Coaticook doit approuver tout règlement s'il est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement révisé et aux dispositions du document complémentaire et, le cas échéant, au contrôle intérimaire en vigueur sur le territoire de la MRC ;

**ATTENDU** que le «règlement numéro 494 amendant le règlement de lotissement numéro 2008-473 afin d'intégrer des normes de lotissement pour la nouvelle zone PAT-7» de la Ville de Waterville fut transmis et examiné par le conseil de la MRC dans les délais impartis par la loi ;

**ATTENDU** que le conseil prend en compte l'avis du service d'aménagement à l'effet que le règlement est conforme au schéma d'aménagement révisé ainsi qu'aux dispositions du document complémentaire et en fait sien comme ici au long reproduit ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Gaby Côté  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Richard Belleville

**IL EST RÉSOLU** d'émettre un avis de conformité à l'égard dudit règlement de lotissement n° 494 de la Ville de Waterville décrit à la présente et en conséquence, ce conseil requiert de la secrétaire-trésorière l'émission d'un certificat de conformité signé en date du 25 novembre 2009, quant audit règlement.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Sylvain Véronneau	19	49,76		
Fernand Veilleux	6	15,25		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Benoît Roy	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gladys Bruun	4	10,67		
<b>TOTAL</b>	<b>43/43</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

CM2009-11-362

**6.3 TRAVAUX DE COURS D'EAU - COMPTON - RÈGLEMENT 2-286**

**ATTENDU** que la MRC a adopté le règlement 2-286, le 16 août 2006 afin de réglementer des travaux de cours d'eau sur les lots 2436 177, 1803 598 et 1 803 595 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Sherbrooke, dans la municipalité de Compton ;

**ATTENDU** que les travaux ont été réalisés en 2006 ;

**ATTENDU** que les divers travaux ont été facturés à la MRC en 2006 et 2007 ;

**ATTENDU** que la MRC a facturé la Municipalité de Compton, en 2007 pour lesdits travaux ;

**ATTENDU** que la Municipalité de Compton a à son tour facturé le propriétaire via un règlement de taxation à cet effet ;

**ATTENDU** que le propriétaire demande à la MRC s'il serait possible de facturer l'ensemble des travaux en 2006 ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Guy Lefebvre  
**APPUYÉE** par la conseillère régionale Lucie Tremblay

**IL EST RÉSOLU**

- < de ne pas modifier la facturation eu égard aux travaux réalisés suivant le règlement 2-286 ;
- < d'aviser le propriétaire du maintien de sa facturation, telle qu'établie.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Sylvain Véronneau	19	49,76		
Fernand Veilleux	6	15,25		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Benoît Roy	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gladys Bruun	4	10,67		
<b>TOTAL</b>	<b>43/43</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**7.0 AVIS DE MOTION**

**7.1 RÈGLEMENT CONCERNANT LES MODALITÉS DE L'ÉTABLISSEMENT DE LA QUOTE-PART DES DÉPENSES DE LA PARTIE «I» DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC) DE COATICOOK POUR L'EXERCICE FINANCIER 2010 ET DE LEUR PAIEMENT PAR LES MUNICIPALITÉS LOCALES ET DISPENSE DE LECTURE**

**AVIS DE MOTION** est donné par le conseiller régional Réal Ouimette qu'à une prochaine session de ce conseil, un règlement ayant pour objet d'établir les modalités de l'établissement de la quote-part des dépenses de la Partie «I» de la MRC de Coaticook pour l'exercice financier 2010 et de leur paiement par les municipalités locales, sera présenté au conseil de la MRC, pour adoption. La partie «I» comprend les catégories de fonctions suivantes : «*Aménagement*», «*Législation*», «*Projets spéciaux*», «*Sécurité publique*», «*Développement culturel*», «*Centre de tri*», «*Promotion économique*», «*Collecte sélective*», «*Abattage d'arbres*», «*Incendie*» et «*Évaluation*». **Dispense de lecture est également demandée compte tenu que chaque membre du conseil a reçu, à même l'avis de convocation, copie du projet de règlement.**

**7.2 RÈGLEMENT CONCERNANT LES MODALITÉS DE L'ÉTABLISSEMENT DE LA QUOTE-PART DES DÉPENSES DE LA PARTIE «II» DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC) DE COATICOOK POUR L'EXERCICE FINANCIER 2010 ET DE LEUR PAIEMENT PAR LES MUNICIPALITÉS LOCALES ET DISPENSE DE LECTURE**

**AVIS DE MOTION** est donné par la conseillère régionale Lucie Tremblay qu'à une prochaine session de ce conseil, un règlement ayant pour objet d'établir les modalités de l'établissement de la quote-part des dépenses de la Partie «II» de la MRC de Coaticook pour l'exercice financier 2010 et de leur paiement par les municipalités locales, sera présenté au conseil de la MRC, pour adoption. La partie «II» comprend les catégories de fonctions suivantes : «*Plan et règlements*» et «*Fédération québécoise des municipalités*». **Dispense de lecture est également demandée compte tenu que chaque membre du conseil a reçu, à même l'avis de convocation, copie du projet de règlement.**

**7.3 RÈGLEMENT CONCERNANT LES MODALITÉS DE L'ÉTABLISSEMENT DE LA QUOTE-PART DES DÉPENSES DE LA PARTIE «III» DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC) DE COATICOOK POUR L'EXERCICE FINANCIER 2010 ET DE LEUR PAIEMENT PAR LES MUNICIPALITÉS LOCALES ET DISPENSE DE LECTURE**

**AVIS DE MOTION** est donné par le conseiller régional Gaby Côté qu'à une prochaine session de ce conseil, un règlement ayant pour objet d'établir les modalités de l'établissement de la quote-part des dépenses de la Partie «III» de la MRC de Coaticook pour l'exercice financier 2010 et de leur paiement par les municipalités locales, sera présenté au conseil de la MRC, pour adoption. La partie «III» comprend la catégorie de fonctions suivante : «*Agent de loisirs*». **Dispense de lecture est également demandée compte tenu que chaque membre du conseil a reçu, à même l'avis de convocation, copie du projet de règlement.**



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**7.4 RÈGLEMENT CONCERNANT LES MODALITÉS DE L'ÉTABLISSEMENT DE LA QUOTE-PART DES DÉPENSES DE LA PARTIE «IV» DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC) DE COATICOOK POUR L'EXERCICE FINANCIER 2010 ET DE LEUR PAIEMENT PAR LES MUNICIPALITÉS LOCALES ET DISPENSE DE LECTURE**

**AVIS DE MOTION** est donné par le conseiller régional Richard Belleville qu'à une prochaine session de ce conseil, un règlement ayant pour objet d'établir les modalités de l'établissement de la quote-part des dépenses de la Partie «IV» de la MRC de Coaticook pour l'exercice financier 2010 et de leur paiement par les municipalités locales, sera présenté au conseil de la MRC, pour adoption. La partie «IV» comprend les catégories de fonctions suivantes : «*Repères géodésiques*», «*Vente pour taxes*» et «*Plastiques agricoles*». **Dispense de lecture est également demandée compte tenu que chaque membre du conseil a reçu, à même l'avis de convocation, copie du projet de règlement.**

**7.5 RÈGLEMENT CONCERNANT LES MODALITÉS DE L'ÉTABLISSEMENT DE LA QUOTE-PART DES DÉPENSES DE LA PARTIE «V» DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC) DE COATICOOK POUR L'EXERCICE FINANCIER 2010 ET DE LEUR PAIEMENT PAR LES MUNICIPALITÉS LOCALES ET DISPENSE DE LECTURE**

**AVIS DE MOTION** est donné par la conseillère régionale Linda Ouellet qu'à une prochaine session de ce conseil, un règlement ayant pour objet d'établir les modalités de l'établissement de la quote-part des dépenses de la Partie «V» de la MRC de Coaticook pour l'exercice financier 2010 et de leur paiement par les municipalités locales, sera présenté au conseil de la MRC, pour adoption. La partie «V» comprend la catégorie de fonctions suivante : «*Campagne de l'Université de Sherbrooke*». **Dispense de lecture est également demandée compte tenu que chaque membre du conseil a reçu, à même l'avis de convocation, copie du projet de règlement.**

**7.6 RÈGLEMENT CONCERNANT LES MODALITÉS DE L'ÉTABLISSEMENT DE LA QUOTE-PART DES DÉPENSES DE LA PARTIE «VI» DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC) DE COATICOOK POUR L'EXERCICE FINANCIER 2010 ET DE LEUR PAIEMENT PAR LES MUNICIPALITÉS LOCALES ET DISPENSE DE LECTURE**

**AVIS DE MOTION** est donné par la conseillère régionale Ghislaine Leblond qu'à une prochaine session de ce conseil, un règlement ayant pour objet d'établir les modalités de l'établissement de la quote-part des dépenses de la Partie «VI» de la MRC de Coaticook pour l'exercice financier 2010 et de leur paiement par les municipalités locales, sera présenté au conseil de la MRC, pour adoption. La partie «VI» comprend la catégorie de fonctions suivante : «*Diversification*». **Dispense de lecture est également demandée compte tenu que chaque membre du conseil a reçu, à même l'avis de convocation, copie du projet de règlement.**



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**7.7 RÈGLEMENT DÉLÉGUANT À LA DIRECTION GÉNÉRALE LE POUVOIR D'AUTORISER DES DÉPENSES ET DE PASSER DES CONTRATS EN CONSÉQUENCE AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC) DE COATICOOK POUR L'EXERCICE FINANCIER 2010 ET DISPENSE DE LECTURE**

**AVIS DE MOTION** est donné par le conseiller régional Fernand Veilleux qu'à une prochaine session de ce conseil, un règlement ayant pour objet de déléguer à la direction générale le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats en conséquence au nom de la MRC de Coaticook pour l'exercice financier 2010 sera présenté au conseil de la MRC, pour adoption. **Dispense de lecture est également demandée compte tenu que chaque membre du conseil a reçu, à même l'avis de convocation, copie du projet de règlement.**

**8.0 RÈGLEMENTS**

Rien à signaler.

**9.0 AUTRES AFFAIRES**

CM2009-11-363

**9.1 PLASTIQUES AGRICOLES - SOUMISSIONS**

**ATTENDU** qu'aux termes de la résolution CM2009-09-303, il fut résolu d'offrir une solution régionale pour la récupération des plastiques agricoles sur l'ensemble du territoire de la MRC de Coaticook ;

**ATTENDU** qu'aux termes de la résolution CM2009-10-339 d'aller en appel d'offres sur invitation auprès d'au moins 3 entreprises de l'Estrie pour la récupération des plastiques agricoles sur l'ensemble du territoire de la MRC de Coaticook, conformément à l'article 936 du *Code municipal du Québec* ;

**ATTENDU** qu'il a été procédé à l'ouverture des soumissions le 20 novembre 2009 ;

**ATTENDU** qu'une seule offre fut déposée ;

**ATTENDU** que l'offre fut jugée conforme ;

**ATTENDU** que suite à l'analyse de l'offre reçue par Stanley et Dany Taylor Transport Inc., la direction générale a négocié avec l'entrepreneur, tel que le permet l'article 938.3 du Code municipal du Québec, puisque le prix soumis par l'entrepreneur dépassait celui estimé sur la base du document fourni au Lac-à-l'épaule ;

**ATTENDU** que le conseil prend en compte le procès-verbal de l'ouverture des offres ainsi que le coût révisé de l'entrepreneur et en fait sien comme ici au long reproduit ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Richard Belleville  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Henri Pariseau



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**IL EST RÉSOLU**

- < d'accepter l'offre révisée de Stanley & Dany Taylor Transport Inc. dans le cadre de l'appel d'offres pour la cueillette, le transport et la récupération des plastiques agricoles pour l'ensemble du territoire de la MRC de Coaticook au coût de 54 500 \$ avant toutes taxes, pour l'année 2010, sur la base de leur offre du 23 novembre 2009 ;
- < d'accepter, bien qu'il s'agisse d'une solution globale et régionale, que la Ville de Coaticook (déjà engagée auprès du même fournisseur) fasse directement ses paiements à l'entrepreneur sans avoir à contribuer en quotes-parts à la MRC pour un montant de 16 006 \$ avant toutes taxes pour l'année 2010 ;
- < de faire parvenir une copie de la présente résolution à l'entrepreneur.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Sylvain Véronneau	19	49,76		
Fernand Veilleux	6	15,25		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Benoît Roy	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gladys Bruun	4	10,67		
TOTAL	43/43	100 %	0	0

**ADOPTION**

**9.2 COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE**

CM2009-11-364

**9.2.1 REPRÉSENTANT DES CONSEILS LOCAUX**

**ATTENDU** qu'en vertu du règlement 2-306 le conseil de la MRC pourvoit à la nomination des membres «élus provenant des conseils locaux» suite de la procédure d'invitation qui est initiée par lui ;

**ATTENDU** qu'une telle nomination est faite à la manière prescrite par la *Politique concernant la nomination des membres des comités permanents de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook* ;



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**ATTENDU** que les deux élus locaux siégeant au comité, ne peuvent provenir du même secteur géographique (défini aux termes de la *Politique concernant la procédure à suivre à l'égard de la nomination par le conseil de la municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook de certains membres du comité consultatif agricole*) ni du même secteur que le président du comité ;

**ATTENDU** que le préfet, Monsieur Réjean Masson, maire de Martinville est le président du comité consultatif agricole ;

**ATTENDU** que l'un des élus locaux provient du secteur géographique Saint-Malo, Saint-Venant-de-Paquette et East Hereford et son mandat vient à échéance le 31 décembre 2010 ;

**ATTENDU** que le mandat de Monsieur Charles Brus provenant du secteur géographique Barnston-Ouest et Stanstead-Est vient à échéance le 31 décembre 2009 ;

**ATTENDU** que la Municipalité de Stanstead-Est a indiqué par le biais de sa résolution 2009-11-252 que Monsieur Rock Simard serait intéressé à siéger au Comité consultatif agricole en tant qu' élu provenant des conseils locaux ;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère régionale Linda Ouellet  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Guy Lefebvre

**IL EST RÉSOLU** d'accepter la désignation de Monsieur Rock Simard de Stanstead-Est à titre d' élu provenant des conseils locaux au sein du Comité consultatif agricole, et ce pour un mandat se terminant le 31 décembre 2011.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Sylvain Véronneau	19	49,76		
Fernand Veilleux	6	15,25		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Benoît Roy	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gladys Bruun	4	10,67		
<b>TOTAL</b>	<b>43/43</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

CM2009-11-365

**9.2.2 REMPLACEMENT D'UN PRODUCTEUR AGRICOLE**

**ATTENDU** que l'un des producteurs agricoles siégeant au comité consultatif agricole a avisé la MRC, qu'il ne solliciterait pas de renouvellement de son mandat aux termes de celui-ci le 31 décembre 2009, faute de temps ;

**ATTENDU** que selon le règlement de la MRC, l'UPA de Coaticook doit fournir à la MRC une liste de 3 membres pouvant être intéressés de participer audit comité ;

**ATTENDU** que le producteur agricole suggéré par l'UPA est Monsieur Denis Beaulieu de Coaticook ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Richard Belleville  
**APPUYÉE** par la conseillère régionale Lucie Tremblay

**IL EST RÉSOLU** d'accepter la désignation de Monsieur Denis Beaulieu à titre de producteur agricole au sein du Comité consultatif agricole, et ce pour un mandat se terminant le 31 décembre 2011 en remplacement de Monsieur Jean-Nicolas Gremion de Compton.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Sylvain Véronneau	19	49,76		
Fernand Veilleux	6	15,25		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Benoît Roy	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gladys Bruun	4	10,67		
TOTAL	43/43	100 %	0	0

**ADOPTION**

CM2009-11-366

**9.2.3 RENOUELEMENT DU MANDAT**

**ATTENDU** le mandat d'un membre du comité consultatif agricole est de 2 ans aux termes de la réglementation en vigueur à la MRC de Coaticook ;

**ATTENDU** le mandat est toutefois renouvelable ;



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**ATTENDU** que le mandat des personnes suivantes, vient à échéance le 31 décembre 2009, soient : Madame Michèle Lavoie, Messieurs Jacques Masson, Daniel Cotnoir et Gérard Duteau ;

**ATTENDU** que ces membres sont intéressées à renouveler leur mandat pour un nouveau terme de 2 ans ;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère régionale Linda Ouellet  
**APPUYÉE** par la conseillère régionale Gladys Bruun

**IL EST RÉSOLU** d'accepter la désignation de Madame Michèle Lavoie à titre de citoyenne et de Messieurs Jacques Masson, Daniel Cotnoir et Gérard Duteau à titre de producteurs agricoles au sein du Comité consultatif agricole, et ce pour un mandat se terminant le 31 décembre 2011.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Sylvain Véronneau	19	49,76		
Fernand Veilleux	6	15,25		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Benoît Roy	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gladys Bruun	4	10,67		
TOTAL	43/43	100 %	0	0

**ADOPTION**

CM2009-11-367

**9.3 RESPONSABILITÉ DES ÉLUS**

Les différentes responsabilités de dossiers, les comités et organismes furent partagées entre les élus ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Réal Ouimette  
**APPUYÉE** par la conseillère régionale Gladys Bruun

**IL EST RÉSOLU** que les responsabilités des élus du conseil de la MRC seront partagées comme suit :



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

RESPONSABILITÉS/COMITÉS/ORGANISMES	ÉLU
Responsable du dossier Pacte rural Représentante au CIARC Comité Aménagement Substitut au bureau des délégués	Ghislaine Leblond (BAO)
Responsable des dossiers «Aménagement» Comité de révision du Schéma Comité aménagement SOLIDE Comité organisateur du golf Régie de tri (Substitut) Comité de nomination SOLIDE Comité d'investissement FLI/SOLIDE Membre du Comité administratif de la MRC	Bertrand Lamoureux (COA)
Responsable des dossiers «Cours d'eau» Président du Comité de gestion de l'eau Représentant de la MRC au COGESAF Représentant au comité du sous-bassin versant Substitut au Bureau des délégués CLD Membre du Comité consultatif agricole Membre du Comité administratif de la MRC	Fernand Veilleux (COM)
Responsable du dossier «Transport» Représentant de la MRC auprès d'Acti-Bus Membre du Comité administratif de la MRC	Réal Ouimette (DIX)
Responsable des dossiers «Matières résiduelles» Président du Comité des matières résiduelles Délégué à la Régie de tri Membre du Comité de Sécurité publique Membre du comité consultatif de la forêt privée CLD	Richard Belleville (EAH)
Préfet Responsabilités de préfet (FQM, CLD, TME, CRÉ-Estrie, etc.) Responsable des dossiers «Agricoles» Président du Comité consultatif agricole Membre du Comité Aménagement Membre du Comité de sécurité publique Président de TACTIC Ltée Membre du Bureau des délégués Membre du Comité administratif de la MRC	Réjean Masson (MAR)
Responsable des «Questions familiales» Présidente de la Fête régionale de la famille Présidente du Comité famille Déléguée au Centre d'Action Bénévole (CAB) Responsable des dossiers «Culturels» Membre du Comité de gestion de l'eau Déléguée à la Table de concertation culturelle Membre du Comité de sécurité publique	Lucie Tremblay (STH)



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

Responsable des dossiers «Loisirs» Président de Carrefour Loisirs Représentant au CSLE Substitut au Bureau des délégués Membre du Comité de gestion de l'eau Vice-président de TACTIC Ltée Représentant de la MRC au CSLE CLD	Jacques Madore (STM)
Responsable des dossiers «Forêt» Président du Comité consultatif de la forêt privée	Henri Pariseau (STV)
Responsable des dossiers de «Sécurité publique» Présidente du Comité de sécurité publique Présidente du Comité en sécurité incendie Présidente de la Table de coordination des intervenants d'urgence Membre du Comité administratif de la MRC	Linda Ouellet (STEE)
Responsable des dossiers «Évaluation» Membre du Comité de sécurité publique Membre du Bureau des délégués	Guy Lefebvre (STAE)
CLD SADC Membre Comité de sécurité publique Membre du Bureau des délégués Membre du Comité de sécurité incendie	Gladys Bruun (WAT)

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Sylvain Véronneau	19	49,76		
Fernand Veilleux	6	15,25		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Benoît Roy	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gladys Bruun	4	10,67		
<b>TOTAL</b>	<b>43/43</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

CM2009-11-368

**9.4 COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE - REPRÉSENTANTS**

**ATTENDU** qu'aux termes de la réglementation en vigueur à la MRC, l'élu responsable des dossiers de sécurité publique est membre et le président du comité de sécurité publique et ce, peu importe de quel secteur géographique il provient ;

**ATTENDU** que le préfet peut assister au comité de sécurité publique, il n'est pas tenu d'en être membre officiel, mais il peut l'être ;

**ATTENDU** que le représentant de la Ville de Coaticook doit être désigné par résolution du conseil de la Ville ;

**ATTENDU** que les autres membres sont désignés par le conseil de la MRC, selon les secteurs géographiques et selon la réglementation en vigueur ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Réal Ouimette  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Fernand Veilleux

**IL EST RÉSOLU**

- < d'accepter la désignation des membres suivants du Comité de sécurité publique de la MRC de Coaticook pour 2010 et 2011, sous la présidence de Madame Linda Ouellet, soient :
- Madame Gladys Bruun de Waterville et Monsieur Réjean Masson pour le secteur Martinville/Compton/Waterville ;
  - Monsieur Guy Lefebvre pour le secteur Barnston-Ouest/Stanstead-Est ;
  - Monsieur Richard Belleville pour le secteur Saint-Malo/Saint-Venant-de-Paquette/East Hereford ;
  - Madame Lucie Tremblay pour le secteur Sainte-Edwidge-de-Clifton/Saint-Herménégilde/Dixville.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Sylvain Véronneau	19	49,76		
Fernand Veilleux	6	15,25		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Benoît Roy	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gladys Bruun	4	10,67		
<b>TOTAL</b>	<b>43/43</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

ADOPTION

CM2009-11-369

**9.5 RÉGIE DE TRI - REPRÉSENTANTS**

**ATTENDU** que le conseil de la MRC de Coaticook à titre de copropriétaire, doit désigner l'un de ses membres à titre de représentant au sein de la Régie de tri et de récupération de la région sherbrookoise, ainsi qu'un substitut ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Réal Ouimette  
**APPUYÉE** par la conseillère régionale Linda Ouellet

**IL EST RÉSOLU** de désigner Monsieur Richard Belleville à titre de représentant de la MRC de Coaticook au sein de la Régie de tri et de récupération de la région sherbrookoise et Monsieur Bertrand Lamoureux à titre de substitut.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Sylvain Véronneau	19	49,76		
Fernand Veilleux	6	15,25		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Benoît Roy	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gladys Bruun	4	10,67		
TOTAL	43/43	100 %	0	0

ADOPTION

CM2009-11-370

**9.6 COGESAF - PERSONNE DÉLÉGUÉE**

**ATTENDU** que la MRC de Coaticook en tant que membre du Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François (COGESAF), doit déléguer une personne élue afin de siéger au Conseil d'administration du COGESAF ;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère régionale Linda Ouellet  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Richard Belleville



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**IL EST RÉSOLU**

- < de désigner Monsieur Fernand Veilleux à titre de délégué au nom de la MRC de Coaticook au COGESAF ;
- < de demander à Monsieur Hughes Ménard d'assister à titre d'observateur aux réunions du COGESAF, lorsque Monsieur Veilleux est dans l'impossibilité d'y assister.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Sylvain Véronneau	19	49,76		
Fernand Veilleux	6	15,25		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Benoît Roy	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gladys Bruun	4	10,67		
<b>TOTAL</b>	<b>43/43</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

**9.7 PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES - COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTS-CANTONS**

La secrétaire dépose le plan triennal 2010-2013 de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire des Hauts-Cantons en conformité avec la *Loi modifiant diverses dispositions législatives relatives au domaine municipal* sanctionnée le 18 décembre 2003. Aucun des immeubles du territoire n'est classé comme bâtiment excédentaire. Les membres du conseil n'ont pas de commentaires à formuler à l'égard du plan tel que présenté.

**9.8 SÉCURITÉ INCENDIE - RAPPORT ANNUEL**

**ATTENDU** que dans le cadre du Schéma de couverture de risques en incendie de la MRC de Coaticook, un rapport annuel doit être produit permettant ainsi de documenter et d'établir les statistiques en incendie sur le territoire ;



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**ATTENDU** que le conseil prend en compte le rapport annuel pour l'année 2008 de la MRC de Coaticook et en fait sien comme ici au long reproduit ;

**ATTENDU** que les statistiques utilisées pour ce rapport proviennent de statistiques compilées annuellement par le ministère de la Sécurité publique, et annuellement, selon l'année civile ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Réal Ouimette  
**APPUYÉE** par la conseillère régionale Linda Ouellet

**IL EST RÉSOLU**

- < d'approuver le rapport annuel de la MRC de Coaticook dans le cadre du Schéma de couverture de risques en incendie au 31 décembre 2008 ;
- < de le transmettre au ministère de la Sécurité publique.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Sylvain Véronneau	19	49,76		
Fernand Veilleux	6	15,25		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Benoît Roy	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gladys Bruun	4	10,67		
<b>TOTAL</b>	<b>43/43</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

CM2009-11-372

**9.9 BAIL DU NETTOYEUR - RENOUELEMENT**

**ATTENDU** que le bail avec X-Trem Propre ML Inc. pour l'immeuble commercial situé au 386, rue Saint-Edmond à Coaticook vient à échéance le 31 décembre 2009 ;

**ATTENDU** que le conseil de la MRC prend en compte une proposition pour un bail ouvert d'une durée d'une année avec un loyer mensuel de 764,84 \$ et qu'il en fait sien comme ici au long reproduit ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Richard Belleville  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Benoît Roy



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**IL EST RÉSOLU** d'autoriser la signature du bail ouvert par le préfet et la secrétaire-trésorière, tel que présenté avec X-Trem Propre ML Inc. pour l'année 2010.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Sylvain Véronneau	19	49,76		
Fernand Veilleux	6	15,25		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Benoît Roy	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gladys Bruun	4	10,67		
<b>TOTAL</b>	<b>43/43</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

CM2009-11-373

**9.10 AUTORISATION À SIGNATURE - ALIÉNATION SUITE À L'ADJUDICATION POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES - MARTINVILLE**

**ATTENDU** la demande du conseiller juridique de Martial Veilleux à l'effet de lui céder un immeuble acquis pour défaut de paiement des taxes en 2007, soit les lots 23Z-1 et 23Y-P du rang 10 du cadastre du Canton de Clifton, Circonscription foncière de Coaticook, dans la municipalité de Martinville, sans immeuble dessus construit ;

**ATTENDU** que le conseil de la MRC de Coaticook prend en compte un projet de cession préparé par Me Myriam Paré, notaire et en fait sien, comme ici au long reproduit ;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère régionale Lucie Tremblay  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Guy Lefebvre

**IL EST RÉSOLU**

- < d'approuver le projet de cession de l'immeuble tel que décrit à la présente ;
- < d'autoriser le préfet et la secrétaire-trésorière à le signer pour et au nom de la MRC ;



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

< de transmettre copie conforme de cette résolution au conseiller juridique du requérant.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Sylvain Véronneau	19	49,76		
Fernand Veilleux	6	15,25		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Benoît Roy	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gladys Bruun	4	10,67		
TOTAL	43/43	100 %	0	0

**ADOPTION**

CM2009-11-374

**9.11 CARREFOUR LOISIRS DE LA MRC DE COATICOOK – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU FONDS RÉGIONAL D'INVESTISSEMENT JEUNESSE DE L'ESTRIE - APPUI**

**ATTENDU** que Carrefour Loisirs de la MRC de Coaticook souhaite obtenir l'appui du Conseil de la MRC pour présenter une demande d'aide financière au Fonds régional d'investissement jeunesse de l'Estrie pour le projet Happening de rue de 2010 ;

**ATTENDU** que le montant de l'aide financière demandée est de 19 690 \$ ;

**ATTENDU** que les objectifs de l'événement sont de :

- permettre aux jeunes de la région de s'exprimer par un talent artistique ;
- de développer un sentiment d'appartenance face à un événement organisé par et pour les jeunes ;
- de briser leur isolement et en faire des adultes de la relève et des adultes responsables ;
- de permettre aux jeunes de 12 à 35 ans de se responsabiliser par rapport à leur environnement et leur talent ;
- de donner le goût aux jeunes et à la population de la MRC de Coaticook d'en faire un événement annuel ;
- de permettre l'embauche de 2 jeunes dans le groupe d'âge 18-35 ans afin de coordonner le projet ;



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Sylvain Véronneau  
**APPUYÉE** par la conseillère régionale Linda Ouellet

**IL EST RÉSOLU** d'appuyer Carrefour Loisirs de la MRC de Coaticook dans ses démarches afin d'obtenir une aide financière au Fonds régional d'investissement jeunesse de l'Estrie pour le projet Happening de rue de 2010.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Sylvain Véronneau	19	49,76		
Fernand Veilleux	6	15,25		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Benoît Roy	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gladys Bruun	4	10,67		
<b>TOTAL</b>	<b>43/43</b>	<b>100 %</b>		

**ADOPTION**

**9.12 RÉGIE DE TRI ET DE RÉCUPÉRATION DE LA RÉGION SHERBROOKOISE**

CM2009-11-375

**9.12.1 CHANGEMENT DE NOM**

**ATTENDU** que la Régie de tri et de récupération de la région sherbrookoise regroupe maintenant la Ville de Sherbrooke, les MRC de Coaticook, du Haut-Saint-François, des Sources, de Memphrémagog et du Val-Saint-François ;

**ATTENDU** que le conseil d'administration de la Régie demande à tous ses membres leur approbation pour le changement de nom de la Régie afin de bien refléter la dimension estrienne de ses membres ;

**ATTENDU** que le conseil d'administration de la Régie propose le nom de «Régie de récupération de l'Estrie» ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Fernand Veilleux  
**APPUYÉE** par la conseillère régionale Gladys Bruun



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**IL EST RÉSOLU**

- < d'approuver que le nom de la Régie de tri et de récupération de la région sherbrookoise soit dorénavant modifié et remplacé par «Régie de récupération de l'Estrie» ;
- < qu'une demande soit également faite afin de modifier l'article 3 de l'entente intermunicipale par laquelle la Régie a été créée et d'y intégrer le nom «Régie de récupération de l'Estrie».

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Sylvain Véronneau	19	49,76		
Fernand Veilleux	6	15,25		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Benoît Roy	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gladys Bruun	4	10,67		
<b>TOTAL</b>	<b>43/43</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

CM2009-11-376

**9.12.2 CHANGEMENT D'ADRESSE**

**ATTENDU** que le conseil d'administration de la Régie de tri et de récupération de la région sherbrookoise présente à tous ses membres une demande afin de modifier l'adresse du siège social de la Régie ;

**ATTENDU** qu'il est nécessaire de centraliser l'administration de la Régie de tri et de récupération de la région sherbrookoise au centre de tri, soit au : 2180, rue Claude-Greffard à Sherbrooke (Québec) J1H 5H1 ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Benoît Roy  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Gaby Côté

**IL EST RÉSOLU**

- < d'approuver que le siège social de la Régie de tri et de récupération de la région sherbrookoise soit dorénavant situé au 2180, rue Claude-Greffard à Sherbrooke (Québec) J1H 5H1 ;



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

< qu'une demande soit également faite afin de modifier l'article 4 de l'entente intermunicipale par laquelle la Régie a été créée pour y retirer l'adresse actuelle du 191, rue du Palais à Sherbrooke et d'y intégrer le 2180, rue Claude-Greffard à Sherbrooke (Québec) J1H 5H1.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Sylvain Véronneau	19	49,76		
Fernand Veilleux	6	15,25		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Benoît Roy	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gladys Bruun	4	10,67		
<b>TOTAL</b>	<b>43/43</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

CM2009-11-377

**9.13 BUREAU DES DÉLÉGUÉS - DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA MRC**

**ATTENDU** que conformément à l'article 129 du *Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1)* le conseil doit nommer, parmi ses membres, les délégués, au nombre de trois (3) ;

**ATTENDU** que le préfet est d'office, un des délégués ;

**ATTENDU** qu'il est loisible au conseil de nommer, parmi ses membres, un substitut à chacun des trois délégués ;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère régionale Linda Ouellet  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Réal Ouimette

**IL EST RÉSOLU** de nommer les personnes suivantes, au bureau des délégués, soient :

Délégués	Substituts
Monsieur Réjean Masson (Préfet) Maire de Martinville	Monsieur Fernand Veilleux Maire de Compton
Monsieur Guy Lefebvre Maire de Stanstead-Est	Madame Ghislaine Leblond Mairesse de Barnston-Ouest



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

Madame Gladys Bruun  
Mairesse de Waterville

Monsieur Jacques Madore  
Maire de Saint-Malo

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Sylvain Véronneau	19	49,76		
Fernand Veilleux	6	15,25		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Benoît Roy	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gladys Bruun	4	10,67		
<b>TOTAL</b>	<b>43/43</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

CM2009-11-378

**9.14 FÊTE RÉGIONALE DE LA FAMILLE – ALTERNATIVE À LA REMISE DES PRIX**

**ATTENDU** qu'aux termes de la résolution CM2009-10-335, il fut résolu d'annuler l'édition 2009 de la Fête régionale de la famille, tout en procédant aux tirages lors du souper des Fêtes de la MRC ;

**ATTENDU** que nous avons l'habitude de prendre une photo des gagnants en compagnie du Père et de la Mère Noël ainsi que l'un des maires de la MRC ;

**ATTENDU** que les photos des gagnants sont habituellement diffusées sur le site Internet de la MRC et quelques-unes dans le journal *Le Progrès* ;

**ATTENDU** que le CAB organise sa journée Cuisines collectives des fêtes le 9 décembre prochain ;

**ATTENDU** que les élus de la MRC seront invités à participer à cette journée ;

**ATTENDU** que le Père Noël et la Fée des étoiles seront présents ;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère régionale Lucie Tremblay  
**APPUYÉE** par la conseillère régionale Linda Ouellet

**IL EST RÉSOLU** de convier les gagnants des tirages de la Fête régionale de la famille à une certaine heure lors de la Journée de Cuisines collectives du CAB afin de procéder à une remise officielle des prix ainsi qu'à une prise de photos.



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Sylvain Véronneau	19	49,76		
Fernand Veilleux	6	15,25		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Benoît Roy	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gladys Bruun	4	10,67		
<b>TOTAL</b>	<b>43/43</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

ADOPTION

CM2009-11-379

**9.15 PROJET DE CALENDRIER DE RENCONTRES**

**ATTENDU** que le conseil prend en compte un projet de calendrier des rencontres des divers comités, ainsi que le conseil de la MRC de Coaticook pour l'année 2010 et en fait sien comme ici au long reproduit ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Sylvain Véronneau  
**APPUYÉE** par la conseillère régionale Linda Ouellet

**IL EST RÉSOLU** d'accepter la composition d'un tel calendrier en y ajoutant les rencontres des comités de loisirs, des matières résiduelles et de famille.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Sylvain Véronneau	19	49,76		
Fernand Veilleux	6	15,25		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Benoît Roy	2	2,87		



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gladys Bruun	4	10,67		
<b>TOTAL</b>	<b>43/43</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

CM2009-11-380

**9.16 PACTE RURAL – DEMANDE EXPRESSE DE WATERVILLE**

**ATTENDU** que la Ville de Waterille désire installer une borne régionale d'information via une signalisation uniformisée ;

**ATTENDU** que le projet fut analysé par l'agente de développement rural de la MRC puisqu'il s'agit d'une demande «expresse» de moins de 5 000 \$ ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Richard Belleville  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Guy Lefebvre

**IL EST RÉSOLU**

- < d'entériner le projet présenté et accorder l'aide financière d'un montant de 2 100 \$ au projet présenté par la Ville de Waterville pour une borne régionale d'information au pont couvert de Milby à Waterville ;
- < d'autoriser le paiement des honoraires, selon les modalités du protocole d'entente à intervenir à cet effet ;
- < d'autoriser le préfet et la secrétaire-trésorière à signer ledit protocole au nom de la MRC.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Sylvain Véronneau	19	49,76		
Fernand Veilleux	6	15,25		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Benoît Roy	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gladys Bruun	4	10,67		
<b>TOTAL</b>	<b>43/43</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

ADOPTION

**10.0 COMPTE RENDU ET PROCÈS-VERBAUX DES COMITÉS**

**10.1 PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ ADMINISTRATIF DU 23 NOVEMBRE 2009**

La secrétaire dépose le procès-verbal de la session ordinaire du comité administratif du 23 novembre 2009.

**10.2 COMPTE-RENDU DU COMITÉ TECHNIQUE DE SÉCURITÉ INCENDIE DU 4 NOVEMBRE 2009**

La secrétaire dépose le compte-rendu du Comité technique de sécurité incendie du 4 novembre 2009. La présidente, Madame Linda Ouellet en fait un bref résumé.

**10.3 COMPTE RENDU DU COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE DU 21 OCTOBRE 2009**

La secrétaire dépose le compte rendu de la réunion du Comité de sécurité publique du 21 octobre 2009. La présidente, Madame Linda Ouellet en fait un bref résumé.

**10.4 COMPTE RENDU DU COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE DU 23 NOVEMBRE 2009**

La secrétaire dépose le compte rendu de la réunion du Comité consultatif agricole du 23 novembre 2009. Le président, Monsieur Réjean Masson en fait un bref résumé.

**11.0 RECOMMANDATIONS**

**11.1 COMITÉ ADMINISTRATIF DU 23 NOVEMBRE 2009**

**11.1.1 APPUI À LA MRC D'ANTOINE-LABELLE - RECONDUCTION DU PMVRMF - VOLET II**

**ATTENDU** que la MRC d'Antoine-Labelle sollicite l'appui de la MRC pour demander à la ministre des Ressources naturelles et de la Faune de reconduire le Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier (PMVRMF – volet II) et de bonifier son enveloppe budgétaire afin de soutenir le développement et la diversification économiques des régions forestières du Québec ;

**ATTENDU** que le Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier (PMVRMF – volet II) du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) a permis de générer, à ce jour, des centaines d'emplis ainsi que des retombées économiques considérables au cours des dernières années ;

CM2009-11-381



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**ATTENDU** que l'entente en vigueur pour la livraison de la mesure du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier (PMVRMF – volet II) vient à échéance le 31 mars 2010 ;

**ATTENDU** que le ministère des Ressources naturelles et de la Faune procède actuellement à la révision de son Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier (PMVRMF – volet II) ;

**ATTENDU** que le gouvernement du Québec effectue actuellement son exercice de planification budgétaire ;

**ATTENDU** la recommandation du comité administratif telle qu'apparaissant au procès-verbal du 23 novembre 2009 ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Richard Belleville  
**APPUYÉE** par la conseillère régionale Lucie Tremblay

**IL EST RÉSOLU**

- < d'appuyer les démarches de la MRC d'Antoine-Labelle afin d'interpeller la ministre des Ressources naturelles et de la Faune et de lui demander de reconduire le Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier (PMVRMF – volet II) et de bonifier son enveloppe budgétaire afin de soutenir le développement et la diversification économiques des régions forestières du Québec ;
- < de solliciter l'appui de la Fédération québécoise des municipalités et de l'Union des municipalités du Québec eu égard à cette requête ;
- < de transmettre une copie conforme de la présente résolution à la requérante.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Sylvain Véronneau	19	49,76		
Fernand Veilleux	6	15,25		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Benoît Roy	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gladys Bruun	4	10,67		
<b>TOTAL</b>	<b>43/43</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

CM2009-11-382

**11.1.2 APPUI À LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE QUÉBEC  
– FINANCEMENT DE LA MISE À JOUR DES PGMR**

**ATTENDU** que la Communauté métropolitaine de Québec sollicite l'appui de la MRC afin d'interpeller le gouvernement du Québec afin qu'il soit octroyé un financement gouvernemental pour la révision des Plans de gestion des matières résiduelles (PGMR) ;

**ATTENDU** que le gouvernement du Québec a adopté la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008* afin de diminuer les matières éliminées et augmenter les matières valorisées ;

**ATTENDU** que découlant de cette Politique, les MRC, les villes et les Communautés métropolitaines ont préparé et adopté des plans de gestion des matières résiduelles (PGMR) ;

**ATTENDU** que le gouvernement du Québec a octroyé du financement aux MRC, villes et Communautés métropolitaines pour l'élaboration de leurs plans de gestion des matières résiduelles (PGMR) ;

**ATTENDU** que depuis l'entrée en vigueur des PGMR, plusieurs mesures, services et programmes ont été mis en place afin d'atteindre les objectifs fixés ;

**ATTENDU** que plusieurs municipalités ont atteint leur objectif pour la valorisation des matières recyclables et ont déboursés des montants importants pour la mise en œuvre de leur PGMR respectif ;

**ATTENDU** que selon la *Loi sur l'environnement*, les plans de gestion doivent être révisés tous les 5 ans par rapport à leur date d'entrée en vigueur ;

**ATTENDU** que le processus de mise à jour comprend l'embauche de consultants, la rencontre des comités et l'organisation de consultations publiques, donc des coûts importants pour les instances municipales en charge des PGMR en sus des dépenses prévues pour atteindre les objectifs de la *Politique* ;

**ATTENDU** la recommandation du comité administratif telle qu'apparaissant au procès-verbal du 23 novembre 2009 ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Fernand Veilleux

**APPUYÉE** par le conseiller régional Réal Ouimette

**IL EST RÉSOLU**

- < d'appuyer les démarches de la Communauté métropolitaine de Québec et d'interpeller le gouvernement du Québec afin qu'il soit octroyé un financement gouvernemental pour la révision des Plans de gestion des matières résiduelles (PGMR) ;
- < de solliciter l'appui de la Fédération québécoise des municipalités et de l'Union des municipalités du Québec eu égard à cette requête ;
- < de transmettre une copie conforme de la présente résolution à la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, au ministre des Finances, ainsi qu'à la requérante.



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Sylvain Véronneau	19	49,76		
Fernand Veilleux	6	15,25		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Benoît Roy	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gladys Bruun	4	10,67		
<b>TOTAL</b>	<b>43/43</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

ADOPTION

CM2009-11-383

**11.1.3 APPUI À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-HERMÉNÉGILDE –  
 ADJUDICATION DES CONTRATS À DES ENTREPRISES  
 D'ÉCONOMIE SOCIALE**

**ATTENDU** que la Municipalité de Saint-Herménégilde sollicite l'appui de la MRC afin de demander au gouvernement du Québec de revoir sa position quant à l'adjudication de contrats avec des entreprises d'économie sociale, suite à l'entrée en vigueur du projet de loi 45 ;

**ATTENDU** que l'article 938 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1) fut modifié par l'entrée en vigueur du projet de loi 45 (2009) *modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal* en juin 2009 ;

**ATTENDU** que ces changements rendent caduque le pouvoir des municipalités de signer certaines ententes de gré à gré avec des entreprises d'économie sociale ;

**ATTENDU** que les coûts qui y sont associés ne cessent d'augmenter ;

**ATTENDU** le petit nombre de soumissionnaires lors d'appels d'offres pour la collecte des matières résiduelles, en milieu rural ;

**ATTENDU** que les entreprises d'économie sociale ont une autonomie de gestion ;

**ATTENDU** que les entreprises d'économie sociale sont un outil de développement pour les régions ;



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**ATTENDU** que les entreprises d'économie sociale intègre un des processus démocratique ;

**ATTENDU** la recommandation du comité administratif telle qu'apparaissant au procès-verbal du 23 novembre 2009 ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Richard Belleville  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Henri Pariseau

**IL EST RÉSOLU**

- < d'appuyer les démarches de la Municipalité de Saint-Herménégilde et de demander au gouvernement du Québec de revoir sa position quant à l'adjudication de contrats avec des entreprises d'économie sociale, suite à l'entrée en vigueur du projet de loi 45 ;
- < de solliciter l'appui de la Fédération québécoise des municipalités et de l'Union des municipalités du Québec eu égard à cette requête ;
- < de transmettre une copie conforme de la présente résolution à la requérante.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Sylvain Véronneau	19	49,76		
Fernand Veilleux	6	15,25		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Benoît Roy	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gladys Bruun	4	10,67		
<b>TOTAL</b>	<b>43/43</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**



CM2009-11-384

**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**11.1.4 APPUI À LA MUNICIPALITÉ DE STANSTEAD-EST –  
BONIFICATION DE LA SUBVENTION DU MTQ**

**ATTENDU** que la Municipalité de Stanstead-Est sollicite l'appui de la MRC afin de demander au ministère des Transports du Québec une augmentation de la subvention pour l'entretien des infrastructures municipales (Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local) afin de compenser les municipalités et les aider à défrayer les coûts d'une vérification comptable supplémentaire qui devra être faite sur une base annuelle ;

**ATTENDU** que le 27 mars dernier, le ministre délégué aux Transports informait les municipalités locales de la mise en place d'un nouveau mécanisme de reddition de compte pour les municipalités bénéficiant d'une subvention pour l'entretien des infrastructures municipales (Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local) ;

**ATTENDU** que ce nouveau processus de reddition de compte demande une attestation de l'usage des compensations reçues faite par un vérificateur externe ;

**ATTENDU** que les frais de cette nouvelle vérification sont des coûts additionnels pour les municipalités qui sont déjà soumises à une vérification comptable annuelle ;

**ATTENDU** que la subvention accordée aux municipalités n'a jamais été augmentée ni indexée depuis son instauration ;

**ATTENDU** la recommandation du comité administratif telle qu'apparaissant au procès-verbal du 23 novembre 2009 ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Gaby Côté  
**APPUYÉE** par la conseillère régionale Lucie Tremblay

**IL EST RÉSOLU**

- < d'appuyer les démarches de la Municipalité de Stanstead-Est et de demander au ministère des Transports du Québec une augmentation de la subvention pour l'entretien des infrastructures municipales (Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local) afin de compenser les municipalités et les aider à défrayer les coûts d'une vérification comptable supplémentaire qui devra être faite sur une base annuelle en vertu de la nouvelle reddition de compte ;
- < de solliciter l'appui de la Fédération québécoise des municipalités et de l'Union des municipalités du Québec eu égard à cette requête ;
- < de transmettre une copie conforme de la présente résolution à la requérante.



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Sylvain Véronneau	19	49,76		
Fernand Veilleux	6	15,25		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Benoît Roy	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gladys Bruun	4	10,67		
TOTAL	43/43	100 %	0	0

ADOPTION

**11.2 COMITÉ TECHNIQUE DE SÉCURITÉ INCENDIE DU 4 NOVEMBRE 2009**

CM2009-11-385

**11.2.1 LOGICIEL CAUCA - CENTRALISATION DES DONNÉES ET INFORMATIONS - AUTORISATION À LA MRC**

**ATTENDU** que la centrale 911 de CAUCA doit gérer une base de données exhaustive pour chacune des adresses de la MRC, incluant les codes de risques et les dessertes incendie ;

**ATTENDU** qu'il est primordial que cette base de données soit tenue à jour ;

**ATTENDU** que CAUCA a développé un logiciel pour gérer les appels d'urgence de manière efficace et adéquate ;

**ATTENDU** que ce logiciel sera bientôt transmis à la MRC de Coaticook afin de finaliser les dessertes en incendie et ensuite d'assurer la mise à jour constante des données ;

**ATTENDU** la recommandation du comité technique telle qu'apparaissant au compte rendu de la réunion du 4 novembre 2009 ;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère régionale Gladys Bruun  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Richard Belleville



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**IL EST RÉSOLU**

- < de demander aux municipalités locales qu'elle confie un usage exclusif à la MRC de Coaticook pour la mise à jour du logiciel de Cauca en ce qui a trait aux adresses ainsi qu'aux codes de risques et aux dessertes incendie qui s'y rattachent ;
- < de demander également que toutes demandes de changement de dessertes soient préalablement approuvées par le comité technique en sécurité incendies de la MRC et qu'une procédure soit établie pour le maintien de la mise à jour de cette base de données ;
- < de permettre aux services de sécurité incendie du territoire un accès limité au logiciel de Cauca pour la mise à jour de leurs données respectives concernant, entre autre, le nom des pompiers, les numéros de téléphones des entrepreneurs pouvant être demandés en renfort, etc. ;
- < de transmettre une copie conforme de la présente résolution à chacune des municipalités locales, ainsi qu'à CAUCA.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Sylvain Véronneau	19	49,76		
Fernand Veilleux	6	15,25		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Benoît Roy	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gladys Bruun	4	10,67		
<b>TOTAL</b>	<b>43/43</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

CM2009-11-386

**11.2.2 CENTRALISATION DU LOGICIEL PREMIÈRE LIGNE**

**ATTENDU** que le logiciel *Première ligne* est un logiciel utilisé en prévention incendie pour la gestion administrative de toutes les exigences prévues au Schéma de couverture de risques en sécurité incendie, incluant les rapports de visites, la formation, les plans d'intervention, etc. ;

**ATTENDU** que chacun des trois services en sécurité incendie (SSI) ainsi que la MRC utilise le logiciel *Première ligne* de manière indépendante ;



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**ATTENDU** que cette manière de fonctionner apporte des dédoublements et complique la mise à jour de chacun des systèmes ;

**ATTENDU** qu'il serait plus efficace d'avoir une base de données centralisée auquel les différents SSI pourraient avoir accès ;

**ATTENDU** la recommandation du comité technique telle qu'apparaissant au compte rendu de la réunion du 4 novembre 2009 ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Fernand Veilleux  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Benoît Roy

**IL EST RÉSOLU**

- < de demander aux municipalités locales la permission de centraliser le logiciel Première Ligne à la MRC de Coaticook ;
- < de requérir auprès des services en sécurité incendie d'y rapatrier toutes leurs données à jour ;
- < de donner un droit d'accès et d'utilisation à chacun des services en sécurité incendie du territoire ;
- < de transmettre une copie conforme de la présente résolution à chacune des municipalités locales.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Sylvain Véronneau	19	49,76		
Fernand Veilleux	6	15,25		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Benoît Roy	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gladys Bruun	4	10,67		
TOTAL	43/43	100 %	0	0

**ADOPTION**



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

CM2009-11-387

**11.2.3 RESPECT DES EXIGENCES RELATIVES AU DSI**

**ATTENDU** que la *Loi sur la sécurité incendie* précise, à l'article 34, que chaque municipalité, et par extension, son service incendie, a la responsabilité de déclarer les incendies qui surviennent sur leur territoire au ministre de la Sécurité publique, et ce, au plus tard le 31 mars de l'année qui suit l'incendie ;

**ATTENDU** que les municipalités ne possèdent ni les informations, ni les compétences pour compléter ces rapports et qu'il y a lieu que cette tâche soit effectuée par le service incendie qui est intervenu lors de l'incendie ;

**ATTENDU** que plusieurs petites municipalités sont desservis par les services incendies des municipalités voisines, conformément au Schéma de couverture de risque en sécurité incendies ;

**ATTENDU** que selon le *Code municipal du Québec* et la *Loi sur les cités et villes*, toute municipalité peut conclure une entente avec une autre municipalité pour obtenir des services ;

**ATTENDU** que les rapports de déclaration des sinistres incendie (DSI) ne sont pas toujours complétés par tous les services incendie qui desservent le territoire de la MRC, et qu'aucun rapport d'intervention n'est fourni aux municipalités afin qu'elles soient en mesure de compléter le dit document ;

**ATTENDU** qu'en l'absence de ces rapports dûment complétés, il devient difficile de réaliser un bilan complet des incendies survenus sur le territoire et ainsi d'orienter les efforts de sensibilisation et de prévention ;

**ATTENDU** la recommandation du comité technique telle qu'apparaissant au compte rendu de la réunion du 4 novembre 2009 ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Guy Lefebvre  
**APPUYÉE** par la conseillère régionale Ghislaine Leblond

**IL EST RÉSOLU**

- < de demander au ministre de la Sécurité publique de rappeler aux services incendies les responsabilités et obligations qui leur incombent relativement aux tâches administratives liés aux incendies et ce afin que les exigences prévues à la *Loi sur la Sécurité incendie* relativement aux déclarations incendie (DSI) soit respectées ;
- < de solliciter l'appui de la Fédération québécoise des municipalités et de l'Union des municipalités du Québec eu égard à cette requête ;
- < de solliciter l'appui de chacune des municipalités locales ;
- < de transmettre une copie conforme de la présente résolution à chacun des services incendie desservant le territoire de la MRC de Coaticook ainsi qu'au ministère de la Sécurité publique.



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Sylvain Véronneau	19	49,76		
Fernand Veilleux	6	15,25		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Benoît Roy	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gladys Bruun	4	10,67		
<b>TOTAL</b>	<b>43/43</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

ADOPTION

**12.0 CORRESPONDANCE**

**12.1 EXTRAIT DU «REGISTRE DE CORRESPONDANCE»**

La secrétaire dépose le compte rendu de la correspondance reçue à ce jour en regard du conseil et du suivi des procès-verbaux, cette dernière étant versée aux archives suivant l'identification prévue au calendrier de conservation.

**13.0 RAPPORTS**

**13.1 PRÉFET**

Le préfet, Monsieur Réjean Masson fait un bref retour sur ses principales activités, soient : la soirée de clôture de la saison touristique, la réunion du conseil d'administration de TACTIC Ltée où il fut élu président de l'organisme. Monsieur Jacques Madore fut élu vice-président, Monsieur Hughes Ménard fut désigné trésorier et Madame Nancy Bilodeau agira à titre de secrétaire de l'organisme. Il a également assisté à la conférence de presse chez Géo Sheard.

**13.2 DÉLÉGATIONS ET PORTEURS DE DOSSIER**

Réal Ouimette, responsable des dossiers de transport, indique que le transport est disponible pour les aînés souhaitant se faire vacciner contre le virus de la grippe A H1N1.



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

Lucie Tremblay, responsable des dossiers culturels, mentionne que la Table de concertation culturelle travaille toujours sur les personnages historiques. Les premières installations devraient se faire en mai 2010. Elle rappelle les cuisines collectives du CAB le 9 décembre prochain.

Richard Belleville, responsables des dossiers de matières résiduelles indique que le budget 2010 de la Régie de tri fut accepté par les autres membres de la Régie.

Ghislaine Leblond, à titre de déléguée au CIARC, indique que tout va bien et que l'assemblée générale annuelle se tiendra le 3 décembre prochain.

### **13.3 DIRECTRICE GÉNÉRALE**

La directrice générale fait un bref retour sur ses principales activités, soient : les prévisions budgétaires 2010 et l'évaluation des résultats 2009, l'ébauche du travail de préparation d'une assemblée générale des élus en 2010, une rencontre du comité provincial en sécurité incendie, participation au comité de travail de la CRÉ-Estrie sur la lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale en prévision de la rédaction de l'avis qui sera déposé le 7 décembre dans le cadre des Rendez-vous de la solidarité, rencontre avec le MTQ, la compagnie de chemin de fer St-Laurent & Atlantique et les municipalités concernées pour des travaux à prévoir pour divers passages à niveaux sur le territoire, rencontre pour l'avenir du Mont Hereford et rencontre des secrétaires-trésoriers, etc.

### **13.4 AUTRES INFORMATIONS ET/OU RAPPORTS**

#### **13.4.1 SOUPER DES FÊTES**

La secrétaire rappelle que le Souper des Fêtes de la MRC se tiendra le 4 décembre prochain au Collège François-de-LaPlace à Waterville. Un hommage sera rendu à Monsieur Gérald Boudreau suite à son retrait de la vie politique. Les tirages des prix de la Fête régionale de la famille se feront avant le souper. La Ville de Waterville offrira le cocktail à compter de 18h00. Un bar payant sera sur place au profit de Carrefour loisirs de la MRC pour le projet de travailleur de milieu.

### **14.0 RETOUR SUR LA SESSION**

Rien à signaler.

### **15.0 CLÔTURE DE LA SESSION**

L'ordre du jour étant épuisé, la session est levée à 22h33.

---

LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

---

LE PRÉFET



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

Les documents relatifs à la session sont classés sous le code 102-102, session ordinaire du conseil du 25 novembre 2009.

---

Responsable des archives

